



La Ville de Sens

vous informe

Sens, le 20 février 2018

Communiqué de Presse

Objet : Sens, 1^{er} prix lors des trophées Eco Actions

Marie-Louise Fort, maire de Sens et Paul-Antoine de Carville, adjoint au maire délégué à la communication, à l'amélioration du cadre de vie et du cœur de ville reçoivent, dans le cadre des trophées actions, pour la Ville de Sens, le 1^{er} prix Cadre de Vie pour son action de transformation des quais Landry et Jean Moulin en berge douce urbaine.

La cérémonie nationale de remise des prix des Trophées Eco Actions et du Concours des Outre-Mer Durables, organisés par l'association des Eco Maires depuis 1989, aura lieu ce mardi 20 février à 18h30, à **Hôtel de Lassay du Palais Bourbon**.

Parmi une centaine de dossiers, et aux côtés de 14 lauréats, Sens est récompensée pour les actions innovantes et exemplaires menées sur son territoire et qui deviennent des références partout en France !

Les prix sont remis cette année par le Président de l'Assemblée nationale, **François DE RUGY**, **Annick GIRARDIN**, Ministre des Outre-Mer, **Daniel JANICOT**, Président de la Commission Française pour l'UNESCO, **Allain BOUGRAIN-DUBOURG**, Président de la Ligue pour la Protection des Oiseaux, et encore **Audrey PULVAR**, Présidente de la Fondation pour la Nature et l'Homme.

En bref : Les trophées Eco Actions

Depuis 27 ans, le concours des Trophées Eco Actions organisé par l'association Les Eco Maires récompense l'innovation et l'exemplarité des collectivités locales en matière de protection de l'environnement et du Développement durable tout en renforçant leur rôle incontournable dans ces domaines.

<http://www.ecomaires.com/les-trophees-eco-actions/>

Contact :

Service Communication
Ville de Sens : 03.86.95.68.18

Hôtel de ville de Sens
100 rue de la République
CS 70809 - 89108 Sens Cedex

(Tél.)
03.86.95.67.00



d'infos sur www.ville-sens.fr